

ÉQUIPE DE COMPÉTITION DE LA COUPE DU MONDE 2023-24 PÉRIODE 2 (TOUR DE SKI) et sélections préliminaires POUR LA COUPE DU MONDE PÉRIODE 3

Félicitations aux athlètes suivants qui ont été sélectionnés comme membres de l'équipe de coupe du monde période 2 Tour de ski du 21 décembre 2023 au 8 janvier 2024 pour des épreuves à Toblach, Davos et Val di Fiemme.

Félicitation aux athlètes suivants qui ont été présélectionnés comme membres de l'équipe de coupe du monde période 3 du 10 au 29 janvier 2024 pour des épreuves à Oberhof et Goms.

- La sélection pour la Coupe du monde P3 n'est pas terminée.
- Les critères de qualification objectifs peuvent toujours être réalisés et les deux places du COC ne sont pas déterminées.
 - Si une place du COC est comblée par l'un des athlètes présélectionnés, une place sera ouverte pour une sélection discrétionnaire.
- L'annonce de l'équipe finale sera publiée le 9 janvier 2024.

Les athlètes ont été sélectionnés selon les *Critères de sélection des voyages de compétition 2023-24*.

La date limite pour déposer un appel concernant les sélections pour l'équipe de la coupe du monde P2 est le 22 décembre 2023 à 23 h 59 HNR.

La date limite pour déposer un appel concernant les sélections pour l'équipe de la coupe du monde P3 est le 10 janvier 2024 à 23 h 59 HNR.

Les appels doivent être soumis par écrit au gestionnaire des appels de Nordiq Canada, Stefano Mingarelli, au stefmingarelli@gmail.com.

Justification Coupe du monde P2

Athlète	Critère CM P2	Description du critère	Raisonnement
Julien Locke	4.5.b	Meneurs du COC après la P1	Meneur du COC à la fin de CM P1, 272 points
Sonjaa Schmidt SÉLECTION REFUSÉE	4.5.b	Meneurs du COC après la P1	Meneuse du COC à la fin de CM P1, 260 points
La place de meneuse du COC était partagée entre Sonjaa Schmidt et Liliane Gagnon, qui avait toutes deux 260 points. Sonjaa l'emporte avec une 1 ^{re} place à l'épreuve de départ groupé style libre, conformément au critère de sélection du COC 5.1.b, qui indique qu'une égalité doit être départagée selon la règle 3.2.2 de la Coupe continentale FIS. La règle 3.2.2 indique que l'athlète qui remporte l'égalité est celui ayant le plus de victoires individuelles.			
Antoine Cyr	4.5.d	Top 20 dans une épreuve individuelle en CM 2023-24 P1	16 ^e SP C Finale Ostervik SWE
Katherine Stewart-Jones	4.5.d	Top 20 dans une épreuve individuelle en CM 2023-24 P1	18 ^e Dist C Trondheim NOR

Olivier Léveillé	4.5.f	Discrétion DHP, conformément à 3.8	Données d'historique de performance appuyées par les analyses Canadian Tire, 9. ANNEXE C, qui appuie le cheminement vers le podium d'Olivier et son plan de performance individuel.
-------------------------	-------	------------------------------------	---

Aucun athlète n'a atteint les critères 4.5.a, 4.5.c et 4.5.e.

Le plan de performance de Xavier McKeever ne s'alignait pas avec une participation au Tour de Ski, il a donc décliné toute considération pour une sélection discrétionnaire.

Justification Coupe du monde P3

Athlète	Critère CM P3	Description du critère	Raisonnement
À confirmer	4.6.b	Meneurs du COC après la P2	À déterminer
À confirmer	4.6.b	Meneurs du COC après la P2	À déterminer
Antoine Cyr	4.6.f	Discrétion DHP, conformément à 3.8	16 ^e SP C Finale Ostersund SWE
L'athlète a atteint les critères objectifs 4.6.c à e.			
Katherine Stewart-Jones	4.6.f	Discrétion DHP, conformément à 3.8	18 ^e Dist C Trondheim NOR
L'athlète a atteint les critères objectifs 4.6.c à e.			
Xavier McKeever	4.6.f.	Discrétion DHP, conformément à 3.8	35 ^e 10 km C Ruka FIN
Olivier Levéillé	4.6.f	Discrétion DHP, conformément à 3.8	40 ^e 10 km C Ruka FIN
L'athlète a atteint les critères objectifs 4.6.c à e.			
Julien Locke	4.6.g.i 4.6.g.ii	Meneur du COC après la P1 Meneur de sprint de Nordiq Canada après la P1	Meneur du COC à la fin de CM P1, 272 points Meneur de sprint de Nordiq Canada après la P1
L'athlète a atteint les critères objectifs 4.6.c à e. Il se qualifie également grâce à 4.5.g.ii comme étant le meneur de sprint de Nordiq Canada après la P1.			
Sonjaa Schmidt	4.6.g.i	Meneuse du COC après la P1.	Meneuse du COC à la fin de CM P1, 260 points
Olivia Bouffard-Nesbitt	4.6.g.ii	Meneuse de sprint de Nordiq Canada après la P1	280 points
Liliane Gagnon	4.6.g.iii	Athlètes additionnels sélectionnés à la discrétion DHP	2 ^e place meneuse du COC 260 points, 2 ^e meneuse de sprint 251 points 2 ^e place 10 km classique
Sasha Masson	4.6.g.iii	Athlètes additionnels sélectionnés à la discrétion DHP	2 ^e place meneuse du COC 215 points, 2 ^e meneuse de sprint 244 points 3 ^e place 10 km libre départ groupé

Max Hollmann	4.6.g.iii	Athlètes additionnels sélectionnés à la discrétion DHP	Alaska SuperTour 1 ^{re} place départ groupé classique, 3 ^e place meneur du COC 202 points, 3 ^e place meneur de sprint 184 points 1 ^{re} place 10 km classique
Katie Weaver	4.6.g.iii	Athlètes additionnels sélectionnés à la discrétion DHP	Alaska SuperTour 1 ^{re} place qualification sprint et 4 ^e place aux classements du COC et de sprint 1 ^{re} place qualification sprint classique et 4 ^e place finale sprint classique

La sélection des athlètes a été effectuée par le comité de haute performance (CHP) selon les *Critères de sélection des voyages de compétition 2023-24*. Le CHP a supervisé le processus de sélection en vertu de la *Politique et procédure de sélection, nomination et annonce de Nordiq Canada*. Les membres de ce comité sont :

- Graham Nishikawa (représentant des athlètes – Para)
- Devon Kershaw (représentant des athlètes – Olympique)
- Maria Lundgren (C.-B.)
- Pauline Nadlersmith (ON)
- John Lofranco (Athlétisme Canada)
- Julie Beaulieu (Nordiq Canada)
- Kate Boyd (Nordiq Canada)
- Chris Jeffries (Nordiq Canada)

La sélection finale des athlètes a été approuvée par Chris Jeffries, directeur de la haute performance - olympique.